



Mercredi, 4^e Semaine de Carême – A
Frère Antoine-Emmanuel

Is 49, 8-15 ; Ps 144 ; Jn 5, 17-30

2 avril 2014

Sanctuaire du Saint-Sacrement, Montréal

« Moi Je ne t'oublierai pas »

« Est-ce qu'une femme peut oublier son petit enfant ?(...)
Même si elle pouvait l'oublier,
Moi Je ne t'oublierai pas. » (Is 49,15)

Frères et sœurs, qui parle ainsi ?
Dieu !
C'est Dieu Lui-même qui nous dit à chacun :
« Moi Je ne t'oublierai pas. »
Je ne te laisserai pas...
Je ne t'abandonnerai pas...

Et c'est bien ce que Jésus nous montre concrètement
à travers le chapitre 5 de l'Évangile de Jean.

Vous vous souvenez du signe
que Jésus a accompli hier devant nous ?
Entrant à Jérusalem, Jésus est allé dans le lieu
où se retrouvaient les plus blessés,
les plus cassés des habitants de Jérusalem.
Et là, Il S'est penché vers le plus malheureux de tous.
un homme qui était comme mort.
Paralysé, aigri, amer,
et condamné à ne jamais bénéficier
du miracle des eaux de Bethesda.
Son espérance était constamment déçue.

Jésus s'est fait proche.
À la lumière de l'Évangile d'aujourd'hui,
nous pouvons dire :
le Juge s'est fait proche.
Il a prononcé le jugement.
Non pas comme les juges des hommes
qui se tiennent à distance, étudient des dossiers,
et de loin prononcent un jugement
sans eux-mêmes se compromettre.
Non !

Jésus est le juge qui se fait proche
qui descend dans nos problèmes et nos misères
et qui prononce le jugement de l'Amour.
Le jugement qui sauve, qui donne vie.

Il a jugé que cet homme devait recevoir la vie.
Non parce qu'il le méritait,
mais à cause de l'Amour du Père :
« *Moi, Je ne t'oublierai pas* ».

Et de ce jugement une personne sort condamnée.
Qui ?
Le paralytique ? Non !
Jésus ? Oui.
C'est le drame qui se joue dans les derniers versets du récit.
Le paralytique guéri s'en va révéler aux juifs
que c'est Jésus qui l'a guéri...
C'est l'homme guéri qui livre Celui qui l'a guéri...
L'homme sauvé livre son sauveur
et les autorités juives décident
que le Sauveur a mérité rien d'autre que la mort.

Voilà le jugement de Dieu...
Dieu a jugé bon de nous sauver
aux prix de son propre Sang.
Dieu a jugé bon de prendre soin de toi,
de te libérer de la mort
en prenant, Lui, ta mort.

Dieu a jugé bon de faire entendre sa voix
à tous ceux qui, comme ce paralytique,
gisent dans la mort, dans toutes sortes de morts,
de tombeaux, d'enfers...
Et cela Il l'accomplit dans la personne de Jésus.

Toi tu condamnes Dieu.
Toi tu le livres.
Toi tu l'accuses...
Lui te libère,
Lui te pardonne,
Lui te donne la Vie.

La voix de Jésus résonne dans nos tombeaux, dans nos enfers.
Et c'est une voix de libération, de vie...
C'est la voix du Père relayée par le Fils.
C'est l'œuvre du Père accomplie par le Fils.

C'est le Père et le Fils qui ne « t'oublie pas »...
« *L'heure vient, et c'est maintenant
où les morts entendront la voix du Fils de Dieu,
et ceux qui l'auront entendue vivront* » (Jn 5,25)

« *L'heure vient où tous ceux du sépulcre
entendront sa voix et sortiront,
ceux qui ont fait le bien
pour une résurrection de vie
ceux qui ont commis le mal
pour une résurrection de jugement* » (Jn 5,29)

Et ce jugement ce sera :
Es-tu prêt à accueillir la miséricorde, le pardon de Dieu,
sans condamner Dieu ?
sans accuser Dieu ?
sans accuser tes frères, tes sœurs,
tes parents et la terre entière ?

Oui, es-tu prêt aujourd'hui
à te laisser pardonner plutôt qu'à accuser ?
Veux-tu mettre fin au procès
que tu fais à Dieu et aux autres ?
Laissez-tu Jésus venir à toi,
à toi qui gît au bord d'une espérance
qui toujours te déçoit et te frustre
pour mettre en Lui et ta foi et ton espérance ?
Veux-tu guérir ?

Laisseras-tu l'eau du Baptême
au soir de la Vigile Pascale
laver ton âme,
lui donner une nouvelle fraîcheur,
une nouvelle beauté, un nouvel amour ?

Non, le Seigneur ne t'a pas oublié...
Dans ta vie comme dans ta mort
jamais Il ne t'oubliera...
« *Moi je ne t'oubliera pas* » dit Dieu.

© FMJ – Tous droits réservés.